

COMMUNIQUE DE PRESSE

Jeudi 18 juin 2020

« Les aidants sont les grands oubliés de cette crise »¹
Le Collectif InterAssociatif des Aidants familiaux (CIAAF)
demande aux pouvoirs publics la mise en place immédiate
d'un chèque répit pour les aidants

Le CIAAF, en collaboration avec l'Institut de recherches économiques et sociales (IRES), a réalisé une enquête pour mesurer l'impact du confinement sur les aidants ainsi que sur leurs besoins suite au déconfinement. 1 032 aidants y ont répondu entre le 24 avril et le 25 mai.

«Le confinement a fait de moi : une femme de ménage, une infirmière, une secrétaire administrative, une institutrice, une éducatrice spécialisée et un punching-ball ! (pour mon fils)»²

Le rôle déjà essentiel des aidants avant le confinement, s'est révélé vital dans la gestion de la crise sanitaire. Le CIAAF s'alarme des 1^{ers} résultats de l'enquête, qui révèlent trois effets principaux du confinement sur les aidants :

1. Le confinement a fortement accru l'isolement des aidants.

Les aidants familiaux ont largement pallié la fermeture des établissements ou la réduction des services d'aide à domicile. Si 67% des aidants répondants à l'enquête étaient accompagnés dans le rôle d'aidant avant le confinement, seuls 48% l'ont été pendant le confinement.

2. Cet isolement a été imposé aux aidants.

Les aidants familiaux ont pour beaucoup subi de plein fouet la fermeture des établissements, la réduction ou l'interruption des services d'aide à domicile, ainsi que l'impossibilité pour leur famille de venir les aider. Les aidants ont alors dû s'adapter très rapidement pour accueillir leur proche à domicile, concilier télétravail et rôle d'aidant... Ce sont ainsi 79% des aidants qui déclarent que l'absence d'aide à leur côté provient d'une cause extérieure.

3. Une intensification de l'aide apportée à leur proche.

Pendant la période de confinement, on constate une intensification de l'ensemble des types d'aide : tâches domestiques, suivi médical, surveillance, soutien moral, réalisation d'actes intimes, aide à l'autonomie, soutien scolaire adapté... Or, cette intensification des activités des aidants a des effets négatifs sur leur santé, qui déclarent notamment une nette augmentation de leur épuisement physique et moral.

→

¹ Témoignage issu de l'enquête, aidant de sa conjointe de 40-49 ans atteinte d'une maladie neurologique évolutive.

² Mère d'un enfant de moins de 20 ans atteint d'un trouble du spectre autistique.

« Aider ne devrait pas rimer avec s'épuiser »³

Le premier besoin exprimé par les aidants est la possibilité de pouvoir bénéficier de solutions de répit (34,27%). Cependant, la lourdeur administrative constitue un frein au recours pour plus de la moitié d'entre eux (50,98%) et le coût pour 44,53%.

C'est pourquoi, sur la base de ces constats et des besoins exprimés par les aidants, le CIAAF demande :

- La mise en place immédiate d'un chèque répit, d'un montant de 1 000€ et d'une validité d'un an.
- Une augmentation à court terme :
 - des services adaptés et de l'accompagnement professionnel à domicile,
 - des solutions de répit avec hébergement (séjours de vacances adaptées, accueil temporaire avec hébergement...).

Le CIAAF constate que les aidant-e-s sont "les fantômes, les oubliés de la société"⁴ de cette crise sanitaire et en appelle à la solidarité nationale pour une reconnaissance de l'aide et de l'accompagnement que les aidants ont procuré à leurs enfants, conjoint-e-s ou parents.

Contacts presse :

Laure MONDET (Unaf) lmondet@unaf.fr 01 49 95 36 05

Sophie LASBLEIS (APF France handicap) sophie.lasbleis@apf.asso.fr 01 40 21 10 93

Les membres du CIAAF :



³ Père d'un enfant de 20-29 ans présentant une ou des déficiences intellectuelles.

⁴ Mère d'un enfant de moins de 20 ans en situation de polyhandicap.